

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

**SYNDICAT MIXTE PRODUCTION
 D'EAU POTABLE OUEST 35**
 38 rue du Rocher
 35 580 - GUICHEN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 COMITE SYNDICAL DU 18 NOVEMBRE 2020**

Nombre de délégués :

- en exercice : 12 - présents : 6
 - pouvoir(s) : 4 - absent(s) : 6

L'an deux mil vingt, le dix-huit novembre à 19h30, le Comité du syndicat OUEST 35, dûment convoqué le 09 novembre 2020, s'est réuni en Mairie de GUICHEN.

Le quorum est réduit au tiers en vertu de l'article 6 de la loi 2020-1379 du 14 novembre 2020 et un délégué peut recevoir 2 pouvoirs.

PRÉSENTS :

MONTFORT-COMMUNAUTÉ		Joseph THÉBAULT
SM EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT	David MOIZAN	François LE MERLUS (<i>Suppléant</i>)
SM SIAEP LES BRUYÈRES	Rémi PITRÉ	
REDON AGGLOMÉRATION	Fabrice SANCHEZ	
SIE PAYS DE BAIN	Yves THÉBAULT	

ABSENT(S) : Fabrice DALINO (Excusé), Joël SIELLER (Excusé), Jean-Luc GUILLAUME (Excusé), Patrick BAUDY (Excusé), André CROGUENEC (Excusé), Joël JUTEL (Excusé) ;

POUVOIR(S) : Fabrice DALINO a donné pouvoir à Joseph THÉBAULT ; Joël SIELLER a donné pouvoir à Rémi PITRÉ ; Patrick BAUDY et Jean-Luc GUILLAUME ont donné pouvoir à Fabrice SANCHEZ.

2020-33 – Prix de l'eau - Tarif 2021

Compte tenu des débats sur la participation des collectivités en 2021, de la bonne santé financière du Syndicat mais également de possibles gros travaux (Recherches en eau, traitement de l'eau produite), il est proposé les tarifs suivants :

	Tarifs 2021 :
Collectivités adhérentes (En € par m ³)	0,05
Collectivités non adhérentes (En € par m ³)	0,10

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Comité décident :

- De maintenir le tarif de vente d'eau aux collectivités adhérentes à cinq centimes d'euro par mètre cube (0,05 € par m³) ;
- De créer un tarif de vente d'eau aux collectivités non adhérentes à dix centimes d'euro par mètre cube (0,10 € par m³).

Acte rendu exécutoire après :

- Envoi en Préfecture le : 01/12/2020

- Notification ou publication le : 02/12/2020

Pour extrait conforme,
 Le Président,
 Rémi PITRÉ

